

Bachelor of Science en Pédagogie/Psychologie – domaine I

Le domaine d'études Pédagogie/Psychologie offre aux étudiant-e-s la possibilité d'apprendre les fondements de ces deux disciplines, avant tout pour se préparer à les enseigner dans les écoles de maturité. Même s'ils sont centrés avant tout sur les connaissances scientifiques élaborées par ces deux disciplines, les enseignements inclus dans cette formation devraient également permettre aux futur-e-s enseignant-e-s d'aider les adolescent-e-s et les jeunes adultes qu'ils ou elles formeront à mieux connaître leur propre fonctionnement affectif, relationnel et social et à mieux se situer dans les institutions et les contextes dans lesquels ils ou elles apprendront tout au long de leur vie. Aucun stage ne fait partie du programme d'études. Toutefois, ce domaine conduisant à l'enseignement de ces disciplines dans les écoles de maturité, des stages d'enseignement seront à faire dans le courant de la formation DEEM.

Le plan d'études (domaine I) est structuré en 8 modules de 15 crédits ECTS chacun que les étudiant-e-s doivent valider durant leur cursus. L'étudiant-e complète son Bachelor par un programme à 60 crédits ECTS (domaine II) ; sont exclus les domaines Psychologie et Sciences de l'éducation.

L'obtention du Bachelor permet aux étudiant-e-s d'avoir un accès sans condition au Master en Pédagogie/Psychologie et au Master en Sciences de l'éducation.

Structure

Module BP1.1-F / Fondements des disciplines

Ce module vise à faire connaître et comprendre les notions fondamentales des domaines des Sciences de l'éducation et de la Psychologie ainsi que les conceptions qui constituent le pivot dans l'abord de ces disciplines scientifiques. Les figures marquantes de ces deux domaines sont approchées à lumière de différentes disciplines contributives.

Module BP1.2-F / Méthodologies de la recherche

Ce module développe les connaissances et compétences liées à la recherche scientifique en sciences sociales. Les enseignements de ce module permettent aux étudiant-e-s, sur la base d'apports théoriques et d'exemples tirés du champ de l'éducation et de la formation, d'apprécier différentes approches de la recherche quantitative et qualitative. Par le biais de séminaires, ils/elles sont entraînés à utiliser des méthodes et analyses spécifiques, mais aussi à porter un regard critique sur les publications scientifiques.

Les deux séminaires (« Initiation à la recherche quantitative et qualitative en éducation : séminaire » et « Méthodes de travail scientifique ») sont évalués par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Module BP1.3-F / Contextes de l'éducation

Ce module vise à développer les connaissances et savoir-faire spécifiques à différents domaines d'application des Sciences de l'éducation. Les résultats fondamentaux de recherches sont étudiés et les modes d'intervention spécifiques sont présentés de manière à aider l'étudiant-e à construire son propre projet professionnel dans le domaine des Sciences de l'éducation. Le séminaire est conçu pour aider les étudiant-e-s à développer de manière pratique les savoir-faire et attitudes d'un spécialiste en Sciences de l'éducation.

Le « Séminaire : contextes de l'éducation » est évalué par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Module BP1.4-F / Apprentissage et développement

Ce module met en évidence les rapports étroits entre éducation et psychologie et veut permettre aux étudiant-e-s en Sciences de l'éducation d'apprécier combien il est important de fonder toute démarche d'éducation sur une bonne connaissance du développement (physique, cognitif, affectif, relationnel et social) de l'enfant et de l'adolescent.

Module BP1.5-F / Psychologie cognitive et sociale

Ce module vise le développement de connaissances en Psychologie et permet aux étudiant-e-s de bien maîtriser divers thèmes centraux des programmes d'enseignement de la psychologie dans les écoles de maturité. En particulier, ce module est ciblé sur les apports de la psychologie cognitive et de la psychologie sociale et a pour objectif de donner aux étudiant-e-s des outils leur permettant de comprendre les mécanismes cognitifs et sociaux sous-jacents au comportement et au fonctionnement général de l'individu.

Module BP1.6-F / Evaluation et diagnostic

Ce module vise le développement de connaissances en Psychologie et permet aux étudiant-e-s de bien maîtriser divers thèmes centraux des programmes d'enseignement de la psychologie dans les écoles de maturité. En particulier, ce module amène les étudiant-e-s à mieux comprendre les démarches de mesure et d'évaluation d'objets psychologiques, à connaître les propriétés importantes des outils de mesure dans le but de jauger de la pertinence d'un questionnaire ou de planifier les étapes de validation d'un tel outil.

Module BP1.7-F / Travail de Bachelor

Le Travail de Bachelor prend la forme d'un mémoire théorique qui atteste de la capacité de l'étudiant-e à définir et traiter une question relevant des Sciences de l'éducation ou de la Psychologie de l'éducation (définition d'une problématique, recherche d'informations pertinentes dans la littérature scientifique, exploitation des écrits scientifiques dans une discussion argumentée). Le Travail de Bachelor est « théorique » dans le sens où l'étudiant-e fait appel à la littérature scientifique pour traiter cette problématique. Le Travail de Bachelor peut constituer une base à développer pour un futur Mémoire de Master. Un colloque permet aux étudiant-e-s de développer leurs compétences de communication scientifique tout au long du processus d'élaboration de ce travail.

Module BP1.8-F / CTC

Les compétences transversales et complémentaires offrent à l'étudiant-e la possibilité de s'ouvrir à d'autres domaines d'études. Les langues, dont la maîtrise est pertinente pour l'étude des Sciences de l'éducation et de la Psychologie, font l'objet d'une recommandation particulière. Les étudiant-e-s veillent à compléter ce module tout au long de leur cursus.

BACHELOR OF SCIENCE — Pédagogie/Psychologie — Domaine I (120 crédits ECTS)

Année	Titre du module	Cours du module	ECTS		
1 ^{ère}	Module BP1.1-F Fondements des disciplines	SA L23.00003 - Introduction aux sciences de l'éducation	3	15	
		SA L23.00099 - Anthropologie de l'éducation	3		
		SA L25.00012 - Introduction à la psychologie	3		
		AA L25.00014 - Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie	6		
	Module BP1.2-F Méthodologies de la recherche	SA L20.00526 - Epistémologie générale (CTC/HD)	3	15	
		SA L23.00545 - Méthodes de travail scientifique	3		
		AA L24.00751 - Initiation à la recherche en éducation	6		
		SP L23.00546 - Initiation à la recherche quantitative et qualitative en éducation : séminaire	3		
	Module BP1.3-F Contextes de l'éducation	SP L23.00110 - Education familiale	3	15	
		SP L23.00175 - Education interculturelle	3		
		SP L23.00074 - Education des adultes	3		
		SP L23.00108 - Systèmes d'éducation et de formation	3		
		SP L23.00247 - Séminaire : contextes de l'éducation	3		
	2 ^{ème}	Module BP1.4-F Apprentissage et développement	SA L23.00077 - Apprentissage, mémoire et motivation à l'école	3	15
			AA L23.00549 - Psychologie du développement	6	
SP L23.00072 - Processus socio-psychologiques de l'apprentissage			3		
SP L23.00075 - Psycho-pédagogie de l'adolescence			3		
Module BP1.5-F Psychologie cognitive et sociale		AA L25.00009 - Psychologie cognitive	6	15	
		SA L25.00108 - Psychologie cognitive du langage	3		
		SA L25.00645 - Psychologie sociale I	3		
		SP L25.00646 - Psychologie sociale II	3		
3 ^{ème}	Module BP1.6-F Evaluation et diagnostic	SA L25.00160 - Psychométrie : Aspects méthodologiques et statistiques	3	15	
		SA L25.00524 - Expérimentation assistée par ordinateur	3		
		SP L25.00671 - La psychopathologie et ses bases biologiques	3		
		SA L25.00117 - Le diagnostic général et clinique	3		
		SA L25.00465 - Introduction à la pratique des tests	3		
	Module BP1.7-F Travail de Bachelor	AA L23.00177 - Travail de Bachelor	15	15	
Module BP1.8-F CTC	— Compétences transversales et complémentaires		15		

Directives d'application du Bachelor of Science (BSc) en Pédagogie/Psychologie (domaine I)

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelors et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Le choix du domaine Pédagogie/Psychologie exclut celui des domaines Psychologie ou Sciences de l'éducation comme autre domaine d'étude.

Structure

Les étudiant-e-s de domaine I ne peuvent s'inscrire qu'aux cours correspondant à leur année d'études. Les 15 crédits ECTS de compétences transversales et complémentaires peuvent être accumulés tout au long de la formation.

Les évaluation-s des modules de première année constituent l'examen de fin de première année au sens des articles 29 à 32 du Règlement de Faculté précité.

Le domaine « Pédagogie/Psychologie » peut être étudié de manière bilingue. Pour cela, au minimum 40% des crédits (CTC compris) doivent avoir été accomplis dans chacune des langues. Se référer au plan d'études *ad hoc* : Plan d'études 2020, Bachelor en Pédagogie/Psychologie bilingue Domaine I, 120 crédits ECTS.

Inscription et attribution des crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.

La note globale du domaine pour le diplôme final résulte de la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des différents modules suivis ; les notes des CTC ne sont pas prises en compte dans le calcul de la note globale du domaine, mais figurent sur l'annexe au diplôme.